



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Présentation générale

L'année scolaire qui s'achève aura une fois encore été marquée par la pandémie liée au Covid19 et les formidables défis pédagogiques et organisationnels que notre communauté scolaire aura relevés pour accueillir au quotidien tous les élèves en classe. Il convient de saluer ici l'implication remarquable de toutes les équipes du lycée, des élèves et de leurs familles.

L'objectif de ce document est d'indiquer quelles sont les priorités affichées pour l'année prochaine et de donner des indications aussi précises que possible sur les modalités pratiques d'organisation de la rentrée scolaire.

Il sera évidemment mis à jour lorsque nous connaîtrons le plan d'ouverture des écoles annoncé par le gouvernement de l'Ontario pour le mois de juillet.

Effectifs et structure

Nous prévoyons d'accueillir à la rentrée 2021 un peu plus de 1000 élèves ce qui confirme l'excellente dynamique que connaît l'établissement.

L'augmentation globale (+5%) provient principalement du lycée (+9%) et de l'élémentaire (+7%), notamment du cycle 3 (CM1 et CM2).

Ces prévisions sont tout à fait en phase avec le budget 2021/2022 établi sur la base de 990 élèves et adopté par le conseil d'administration le 22 juin dernier.

Dispositifs pédagogiques

En maternelle

Les priorités en maternelle seront de :

- Poursuivre la réflexion entamée cette année sur l'aménagement des classes et le renouvellement du mobilier pour les classes de MS et GS.
- Poursuivre la mise en place de la politique des langues pour renforcer l'articulation entre les enseignements en français et en anglais ;
- Renforcer la liaison et l'articulation inter-cycles (GS-CP)





En élémentaire

Dans le prolongement de l'introduction de la section internationale à la rentrée 2020, le travail de mise en cohérence des programmes dans les deux langues sera poursuivi.

Il faudra aussi finaliser l'aménagement des classes de cycle 3 et le renouvellement du mobilier dans le cadre d'une réflexion d'équipe sur les pratiques pédagogiques ;

Enfin, une attention toute particulière sera portée aux niveaux CP et CE2 qui bénéficieront d'actions de soutien à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

En collège

La mise en place de la [politique des langues](#) de la 6^{ème} à la 3^{ème} sera poursuivie autour des trois parcours :

- **Parcours adapté et renforcé en langues étrangères (PARLE)** : les matières suivantes donnent lieu à l'ajout d'une heure d'enseignement en anglais par niveau :
 - En 6^{ème} : mathématiques
 - En 5^{ème} : Physique chimie
 - En 4^{ème} : histoire-géographie
 - En 3^{ème} : histoire-géographie
- **Parcours en section internationale (SI)** : l'enseignement se poursuit en 3^{ème} et les élèves pourront passer les épreuves du DNB international.
- **Parcours en langue orientale avec l'introduction d'un enseignement de l'arabe** :
 - En LVB en 6^{ème} au choix avec l'espagnol
 - En LVC (option) en Seconde

Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'enseignement par compétences en cycle 3, **les classes de sixième sont des classes sans note** permettant ainsi aux élèves de valider l'ensemble du cycle 3 selon les mêmes modalités d'enseignement et d'évaluation.

Enfin, les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont reconduits sous la forme présentée dans la [carte des enseignements pratiques interdisciplinaires pour l'année 2021/2022](#) :

En lycée

L'introduction de la [politique des langues](#) se poursuit en classe de Première selon les mêmes principes qu'en Seconde avec :

- pour les élèves du parcours PARLE, la mise en place d'un enseignement d'une heure d'éducation morale et civique en anglais.
- Pour les élèves de section internationale, la poursuite des enseignements spécifiques de littérature américaine et d'histoire-géographie.

Au niveau du baccalauréat, les combinaisons de spécialités ont été revues pour tenir compte des profils de nos élèves et des choix qu'ils effectuent depuis deux ans. Cette nouvelle carte des spécialités a été adoptée en octobre par le conseil d'établissement.

L'organisation des enseignements en collège et en lycée, incluant la carte des spécialités, peut être consultée dans [le document accessible à partir de ce lien](#).





Projets et dispositifs spécifiques

En dehors des nombreux projets qui contribuent à la richesse pédagogique de l'établissement, quelques projets et dispositifs spécifiques seront introduits l'année prochaine ou reconduits.

Labellisation du lycée en Établissement en démarche de développement durable (E3D)

Ce projet vise à créer une culture commune autour du développement durable et de ses enjeux en s'engageant dans une démarche globale incluant l'enseignement, la vie étudiante, le fonctionnement de l'établissement, les parents et le développement de partenariats extérieurs.

Toutes les classes de la Petite section à la Terminale sont impliquées.

Poursuite de la web radio

Il s'agit-là d'un projet qui relève à la fois de l'éducation aux médias, de la formation du citoyen et du renforcement de la maîtrise de l'oral.

Le bilan de cette année a été extrêmement positif et le projet est reconduit l'année prochaine avec la volonté de l'étendre à davantage d'élèves et d'assurer une meilleure visibilité de l'ensemble des projets qui contribuent à l'éducation aux médias.

Dispositifs d'accueil et d'accompagnement des élèves

Une réflexion est menée pour apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les élèves qui peuvent être de nature très diverse.

Entre le besoin d'intégration d'un nouvel élève, le traitement de la difficulté scolaire, la prise en compte des troubles de l'apprentissage, l'amélioration du vivre ensemble et l'accompagnement des élèves non francophones ou débutant en anglais, les réponses à apporter ne sont pas de même nature et peuvent nécessiter l'intervention de professionnels pour accompagner les élèves et les enseignants.

Le dispositif proposé vise à apporter une réponse globale, adaptée et indiquant des jalons clairement identifiés. [Une présentation synthétique est accessible via ce lien.](#)

Heures de vie de classe (HVC)

Un référent Heure de Vie de Classe (HVC) est nommé parmi les professeurs principaux d'un niveau, de la 6ème à la 3ème

Sa mission est de proposer aux professeurs principaux du même niveau une programmation d'activités pour l'heure de vie de classe, en fonction des priorités / thématiques définies en conseil pédagogique.

L'objectif est de renforcer les compétences psycho-sociales des élèves et veiller à ce que tous les élèves d'un même niveau, dans le cadre du parcours Santé et du parcours Citoyen, bénéficient globalement de la même formation dans ce domaine.

La mise en place de ce dispositif, comme tout ce qui est nouveau, nécessitera inévitablement des ajustements et de la souplesse.





Poste d'assistant pédagogique « Référent inclusion »

Le lycée a recruté une référente inclusion, positionnée au sein du Pôle Vie de l'élève, qui travaillera en collaboration avec les équipes pédagogiques et la responsable santé pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Il ne s'agit pas d'un poste de spécialiste (exemple : orthopédagogue) ni d'assistant d'éducation mais d'une mission de coordination assurée dans le respect de l'homologation et du [référentiel Qualinclus](#) promu par l'AEFE.

Ressources humaines

Nous aurons le plaisir d'accueillir l'année prochaine 22 nouveaux personnels au sein de la direction, des équipes pédagogiques et des services :

Poste	Personnel recruté
Provisseur adjoint	Vincent Bonnefille
Directeur primaire	Claude Filloi
Maternelle	Marie Honthaas
Maternelle	Charlène Fréal
Anglais (maternelle)	Katie Lucien
Professeur de soutien	Virginie Baudin
Lettres	Julien Blaise
Lettres	Mehdi Alizadeh
SVT	Nicolas Louisot
SVT	Muriel Barthélémy
SPC	Céline Darde
Maths/Physique	Étienne Renard
Anglais	En-cours
Histoire géographie	Lionel Teixido
Arts plastiques	Karine Hébert
Arabe	Reine Chela
Directrice PVE	Agnès Collet
Référente inclusion	Maud Ponin-Ballom
Directrice de la communication	En-cours
Assistant(e) primaire	En-cours
Adjoint à la communication	Clairanne Josserand
Directeur de la comptabilité et du contrôle	En-cours

Je saisis cette occasion pour renouveler tous mes remerciements à ceux qui quitteront l'établissement à la fin de l'année et leur souhaiter une belle réussite dans leurs projets professionnels et personnels. Je voudrais en particulier saluer Colette Godet, professeure de lettres, et Pascal Adam, directeur primaire, et leur souhaiter une très belle retraite.

Travaux et aménagements

De nombreux travaux sont prévus d'ici la rentrée de septembre :

- L'aménagement des cours de l'élémentaire incluant une légère augmentation du nombre de places de stationnement
- La restructuration complète des équipements audiovisuels dans les salles de classes incluant un renforcement de la sécurité anti-intrusion ;
- La rénovation complète de la classe de PS ;





- Le changement du mobilier des classes de cycle 3 et d'anglais
- L'aménagement de deux bureaux et de trois salles de rencontre dans le hall ;
- L'aménagement de l'espace de la direction primaire.

Plan de reprise en septembre

Plan de réouverture des écoles

Aucune information précisant les conditions sanitaires dans lesquelles devront opérer à la rentrée n'a encore été diffusée par le ministère de l'éducation de l'Ontario.

Au regard des très fortes contraintes qui ont pesé sur les conditions d'enseignement au cours des 18 derniers mois, le lycée a fait le choix, validé par un vote du conseil d'administration, de ne pas proposer d'alternative à l'enseignement en présentiel aux familles à la rentrée prochaine en dehors évidemment d'une obligation légale allant dans ce sens.

En effet, le cadre de l'homologation d'un établissement français à l'étranger identifie clairement deux raisons pouvant justifier la mise en place d'un enseignement à distance :

- Des circonstances exceptionnelles
- Une obligation réglementaire locale

En dehors de ces deux conditions, la mise en place d'un enseignement à distance est contraire aux critères d'homologation. L'établissement étudiera donc le plus grand soin la mise à jour du guide de réouverture des écoles ontariennes à paraître en juillet et à moins d'y être contraint réglementairement, proposera à la rentrée prochaine un enseignement exclusivement présentiel.

Organisation de la rentrée scolaire :

Un document présentant l'organisation pratique des premiers jours de classe et précisant les dates et les horaires de l'ensemble des réunions de rentrée est [disponible à partir de ce lien](#).

Il sera mis à jour dans la seconde moitié du mois d'août pour tenir compte, le cas échéant, du plan de réouverture des écoles.

En attendant le plaisir de retrouver nos élèves au mois de septembre, je vous souhaite de passer un très bel été et, pour ceux qui en prennent, d'excellentes vacances.

Bien à vous,

Philippe COURJAULT

Proviseur

Mise à jour : 1er juillet 2021

Référence(s) : [https://claudel.org.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Préparation de rentrées/Rentrée 2021-2022/AS 2021-2022 - Présentation générale.docx](https://claudel.org.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Préparation%20de%20rentrées/Rentrée%202021-2022/AS%202021-2022%20-%20Présentation%20générale.docx)

